



Adhérer à l'AFCA-MAE c'est ...

➤ **Appartenir à un réseau d'entraide**
en France et à l'étranger

➤ **Avoir des réponses**
aux questions liées à une vie
de mobilité internationale

➤ **Avoir accès aux activités**

➤ **Soutenir l'association**
dans son action pour la reconnaissance
des droits des conjoints

➤ **Accéder à notre site**

➤ **Partager des expériences,**

➤ **Recevoir, accéder à nos publications**

➤ **Découvrir le ministère,**
ses métiers, les services qu'il propose



Peuvent adhérer

- Les conjoints et partenaires d'agents du MAE, des administrations et des établissements liés au MAE (les opérateurs du MAE, Bercy, Education nationale, Défense, Intérieur, Recherche...).
- Les agents, en activité ou retraités, comme « Amis de l'AFCA ».



Association française
des conjoints d'agents du
ministère des Affaires étrangères

Les activités de l'AFCA-MAE

➤ Des ateliers thématiques sur :

- le départ en poste,
- le retour ou l'arrivée en France,
- l'aide au retour à l'emploi,
- la gestion du changement,
- le repositionnement personnel...

➤ Des activités culturelles

➤ Des rencontres conviviales

en journée et en soirée pour échanger sur
les retours d'expériences et consolider le
réseau

➤ Des ateliers « départ »

consacrés au départ en poste

➤ Des conférences

sur des thèmes variés, en lien avec
la mobilité internationale

➤ Des rencontres estivales

avec tables rondes, en marge
de la semaine des ambassadeurs



Notre atout :
le partage d'expériences

57, bd des Invalides - 75007 Paris / Tél. +33 1 43 17 70 26

Mél : afcamaee@gmail.com / Site : www.afcamae.com